

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le mardi 5 septembre 2017 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence du Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer et Amanda St-Jean.

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

Étant absents : les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg ainsi que la conseillère Lynn Visentin

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par le maire, Monsieur Morris O'Connor.

2) PÉRIODE DE QUESTION

3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune affaire

182-09-2017

4) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 7 août 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉ

183-09-2017

(4A) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion spéciale du 28 août 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉ

184-09-2017

5) ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec modifications et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

185-09-2017

6) FACTURES À PAYER

IL EST RÉSOLU QUE la liste #09-2017 des déboursés pour la période du 1 août 2017 au 31 août 2017 totalisant un montant de 165 050.42 \$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1 août 2017 au 31 août 2017 totalisant un montant de 25 088.42 \$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉ

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #158-09-2017, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

7) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente son rapport pour le mois d'août.

7.1 ADMINISTRATION

(7.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Le rapport est présenté par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité d'administration.

186-09-2017

(7.1.2) RÉUNION DE CONSEIL

CONSIDÉRANT les élections municipales le 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 148 du Code municipal qui exige une réunion de conseil par mois dans les municipalités;

CONSIDÉRANT que l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums interdit qu'un conseil siège dans les 30 jours précédant le scrutin et seulement après que les membres du nouveau conseil soient assermentés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil annule la réunion prévue pour le 6 novembre afin de se conformer à la Loi sur les élections et les référendums;

QUE la réunion régulière du mois de novembre soit reconduite au 13 novembre 2017.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

187-09-2017

(7.1.3) ÉQUIPEMENTS BUREAU ADMINISTRATIF

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de location ainsi que le contrat de service pour le serveur, une imprimante et les ordinateurs dans le bureau administratif de la municipalité;

CONSIDÉRANT que DL Informatique propose un nouveau contrat de location ainsi qu'une mise à jour des équipements;

CONSIDÉRANT que la proposition inclut l'abonnement au serveur de la MRCVG, qui remplace le serveur à la municipalité;

CONSIDÉRANT que les coûts annuels auparavant étaient d'environ 10,900 \$ à comparer à la présente proposition de 8,300 \$;

CONSIDÉRANT que pour un coût réduit, la municipalité reçoit le remplacement des équipements mentionnés ci-haut, mais en plus 7 tablettes pour les membres du conseil ainsi que des nouveaux ordinateurs pour la bibliothèque et un service d'entreposage de données plus sécuritaire et puissant;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU par le conseil d'autoriser le renouvellement du contrat avec DL Informatique pour le remplacement des ordinateurs, imprimante, et le serveur ainsi que l'ajout d'ordinateurs pour la bibliothèque et pour les conseillers.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

OPPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

188-09-2017

(7.1.4) AFFICHAGE DE POSTE – ENTRETIEN

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Paul Hampsey;

CONSIDÉRANT que le poste d'entretien général sera vacant à partir du 8 septembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU d'afficher une demande de candidature pour le poste « ouvrier d'entretien générale »;

QUE la demande soit affichée dans les trois endroits municipaux, sur Facebook, le site web de la municipalité, Québec municipal ainsi que dans la Gatineau et le Low Down pour deux semaines suivant l'affichage dans les journaux;

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

7.2 VOIRIE

(7.2.1) RAPPORT

Aucun rapport.

(7.3) SÉCURITÉ CIVILE

(7.3.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la Présidente du comité de la Sécurité publique la conseillère Amanda St-Jean.

189-09-2017

(7.3.2) EMBAUCHE POMPIER

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter la recommandation du Monsieur Michel Lemieux, Directeur du service incendie, d'embaucher Shelby Jotoff à titre de pompier volontaire;

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

(7.4) ENVIRONNEMENT

Aucun rapport..

(7.5) URBANISME

(7.5.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Joanne Mayer, présidente du Comité d'urbanisation.

(7.6) LOISIRS & CULTURE

(7.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Joanne Mayer, vice-présidente du Comité des loisirs.

190-09-2017

(7.6.2) DON ASSOCIATION CULTURELLE

CONSIDÉRANT QUE la demande de l'Association culturelle de Low d'un don de 700 \$ pour défrayer les coûts associés à la programmation de l'évènement « Délices de la Vallée' dans le cadre des « Journées de la culture » qui aura lieu le dimanche 1^{er} octobre à la salle Héritage de midi à 16 heures;;

CONSIDÉRANT que l'évènement a pour but de promouvoir les producteurs agricoles ainsi que les artistes et artisans locales;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve le don de 700 \$ à L'association culturelle de Low.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉ

191-09-2017

(7.6.3) DON ARÉNA

IL EST RÉSOLU que le conseil autorise un don de 2 500 \$ pour l'aréna Centrale de la Gatineau.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉ

(8) VARIA

192-09-2017

(9) AJOURNEMENT

IL EST RÉSOLU que la réunion se termine à 20h45

PROPOSÉ PAR le conseiller Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

ADOPTÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »